

REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MONSIEUR LOÏC DOBLER, DEPUTE (PS), INTITULEE « LES MINISTRES COMME ARGUMENT MARKETING ? » (N°3273)

Il est important pour le Gouvernement jurassien d'avoir un contact direct et régulier avec les entrepreneuses et entrepreneurs jurassiens. Cette communication est notamment rendue possible au travers des faîtières telles que la Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCIJ) et la Fédération des entreprises romandes Arc jurassien (FER-Arcju). D'autres entités similaires ont vu le jour et offrent également cette interaction avec les différents acteurs économiques de la République et Canton du Jura. Ces rencontres sont essentielles afin de saisir les enjeux économiques de la région et pour définir les conditions-cadre en la matière. Selon le cercle des personnes présentes, différents sujets d'actualité sont abordés.

Le Gouvernement répond plus précisément aux questions posées :

- **Le Gouvernement jurassien a-t-il connaissance de la publicité qui affirme que chaque mois un Ministre participe à des rencontres avec des entrepreneurs ? Le cas échéant, le Gouvernement peut-il confirmer ou infirmer cette pratique ?**

Le Gouvernement n'a pas connaissance de cette publicité. Lors de l'annonce du lancement de l'antenne jurassienne du Cercle des dirigeants d'entreprises (CDE) via les médias, il a été indiqué « qu'une rencontre avec un ministre, un conseiller national ou aux Etats aurait lieu une fois par mois lors d'un petit déjeuner ». Ceci ne signifie pas qu'un ministre jurassien participera à ces réunions chaque mois.

- **Le Gouvernement est-il disposé à appliquer ce principe de rencontres mensuelles avec d'autres organisation ? Si oui, lesquelles ?**

Etant donné que le Gouvernement ne participe pas de manière mensuelle aux rencontres de la CDE, il n'a pas à s'engager à le faire avec des organisations aux objectifs similaires. Toutefois, le Gouvernement reçoit régulièrement des invitations à prendre part à de telles rencontres. Ces invitations sont discutées de manière hebdomadaire lors des séances du Gouvernement et une réponse est donnée au cas par cas.

- **Les agendas des Ministres étant certainement très remplis, quels sont les critères qui déterminent la participation ou non de l'Exécutif ou de l'un de ses membres à ces différentes invitations ?**

La participation des ministres dépend de plusieurs critères : l'intérêt pour la République et Canton du Jura, la thématique de l'intervention souhaitée, l'agenda des ministres ainsi qu'une répartition intelligente et équilibrée entre les différentes demandes. Pour le surplus, chaque ministre dispose de toute latitude dans la gestion de son agenda selon les principes en vigueur au sein du Gouvernement.

- **Est-ce que le Gouvernement participe régulièrement à des événements payants dont le but est d'échanger avec un Chef de Département ?**

Non, comme écrit précédemment, chaque demande est discutée et analysée au cas par cas. Il n'y a aucune disposition qui exclut la participation à des événements payants.

Delémont, le 19 mai 2020

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
La chancellerie d'Etat



Gladys Winkler Docourt